



destination  
formerly OK\_destination

PROVENCE  
TOURISME

NAUCLUSE-PROVENCE  
ATTRACTIVITÉ  
AGENCE DU DÉVELOPPEMENT,  
DU TOURISME ET DES TERRITOIRES

VAR  
TOURISME  
Le Département

RÉGION  
SUD  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR  
COMITÉ  
RÉGIONAL  
DE TOURISME

COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME  
CÔTE D'AZUR  
FRANCE

NICE  
CÔTE  
D'AZUR  
TOURISME & COMGRÈS

## Baromètre

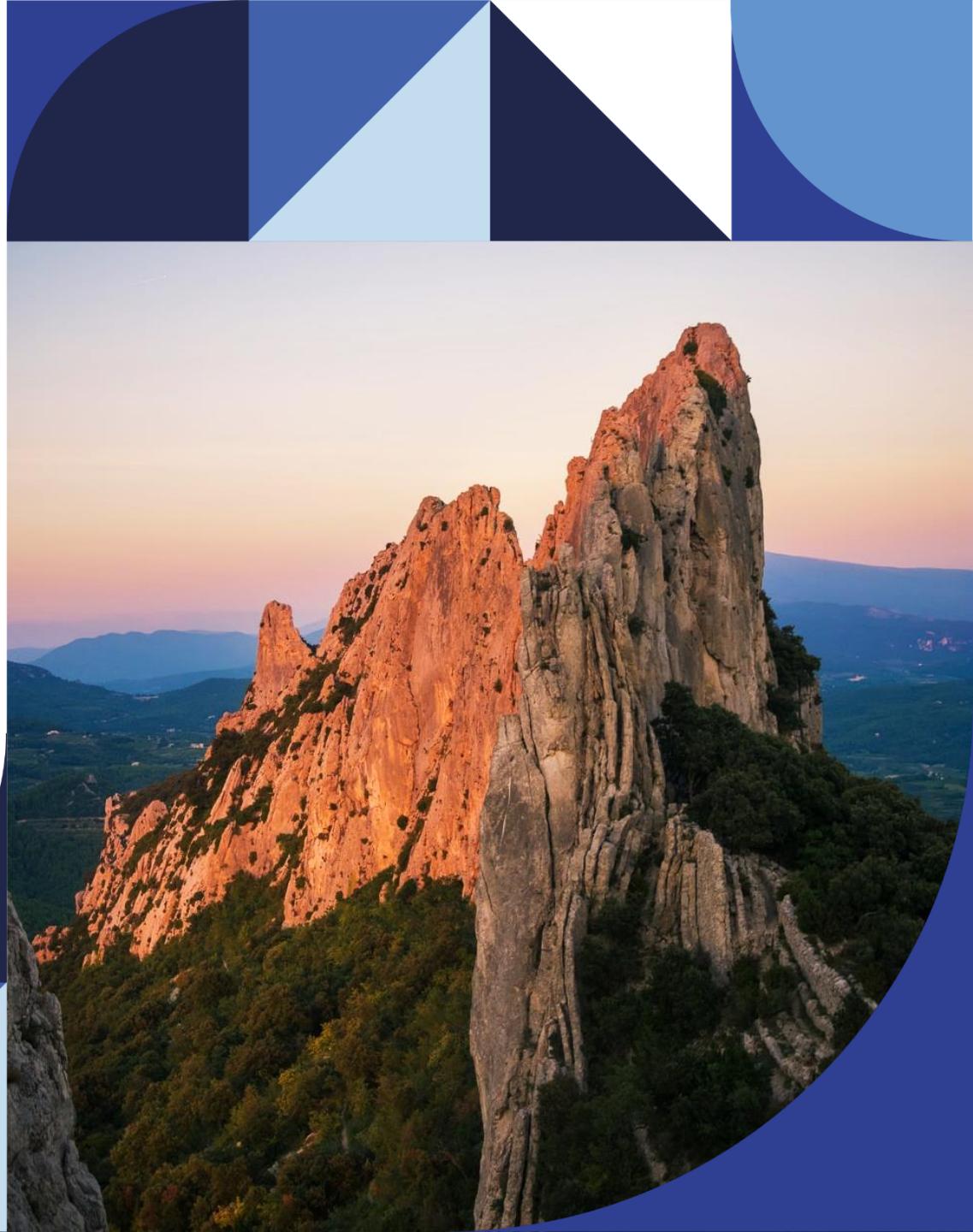
Le baromètre officiel mensuel de l'activité hôtelière et para-hôtelière

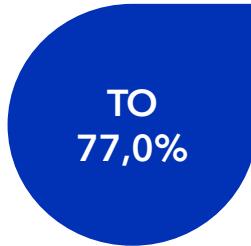
Région Sud

SEPTEMBRE 2022

MKG Consulting EMEA

5 rue de Dantzig - Paris  
+33 (0)1 70 36 01 36  
[welcome@mkg-group.com](mailto:welcome@mkg-group.com)



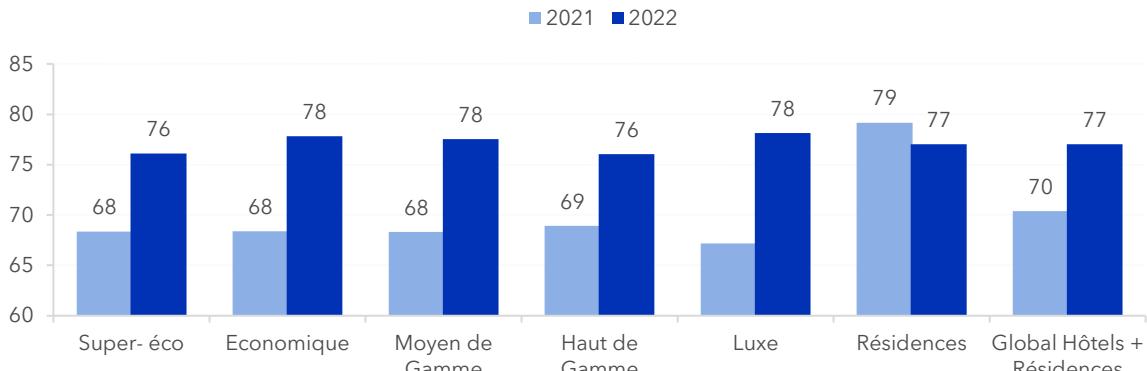


- **Malgré la fin des vacances estivales, la Région Sud atteint un très bon taux d'occupation en ce mois de septembre, et un prix moyen en forte hausse par rapport à septembre 2019.**
- En septembre 2022, le **taux d'occupation** des hôtels et résidences de la Région Sud s'élève à **77%**, un niveau légèrement plus faible qu'en septembre 2019, lorsqu'il atteignait 78,8% (-1,7 point). Celui-ci est en revanche nettement supérieur à septembre 2021 (70,4%).
- Tous les segments hôteliers enregistrent des performances homogènes en termes d'occupation. Le créneau luxe se distingue avec le taux d'occupation le plus élevé sur l'hôtellerie, soit 78,1%. Les segments économique et milieu de gamme suivent, à respectivement 77,8% et 77,5%. Les autres segments atteignent des niveaux quasi-identiques, autour de 76%. Les résidences de tourisme ont également profité d'une bonne fréquentation avec un taux d'occupation de 77%.
- Les départements des **Alpes-Maritimes** et des **Bouches-du-Rhône** arrivent en tête des destinations, avec un taux d'occupation de respectivement 79,4% et 77,7%. A l'exception des Alpes-Maritimes, les départements de la région enregistrent tous des niveaux comparables à septembre 2019. Pour celui des Alpes-Maritimes, le taux d'occupation reste inférieur de 5,6 points par rapport à septembre 2019. En revanche, il est en nette progression de 13,5 points par rapport à septembre 2021, du fait du retour des clientèles de groupes notamment.
- La fréquentation se démarque dans la région de Marseille : avec 81,9%, la **ville de Marseille** arrive en tête des agglomérations suivie par sa Métropole avec 80,7%.
- **Le prix moyen atteint 141,7€ HT en septembre 2022**, en forte hausse par rapport à septembre 2021 : +22,7€ (+19,1%). La progression est tout aussi forte par rapport à septembre 2019 : +20,6€ (+17%), lorsqu'il était de 121,1€. **Si l'ensemble des segments** enregistre une forte croissance de prix moyen en comparaison avec les performances de septembre 2019, la catégorie luxe se démarque avec une hausse de 34,2%. En effet, la tendance des prix à la hausse est renforcée sur l'hôtellerie de luxe, qui enregistre un prix moyen de 571€ à l'échelle de la région, contre 425,7€ en 2019.
- Ce mois de septembre a été favorable à l'organisation d'événements professionnels, permettant aux hôteliers d'accueillir à nouveau des clientèles de groupes dans leurs établissements à l'occasion de séminaires. Le climat étant également favorable dans la région, le mois a notamment été synonyme de vacances pour une clientèle de loisirs, notamment seniors.
- Les taux d'occupation sont ainsi similaires à septembre 2019 pour des prix moyens qui augmentent fortement. En comparaison, l'Île-de-France enregistre une évolution du prix moyen de +16,2% par rapport à septembre 2019, tandis que la croissance s'élève à +9,4% en Occitanie.
- Grâce à ces hausses significatives de prix moyen et un taux d'occupation comparable, **le RevPAR croît par rapport à septembre 2019** pour tous les départements, pour atteindre **109,1€ HT**, soit une hausse de 13,8€ (+14,5%) au global pour la Région Sud.

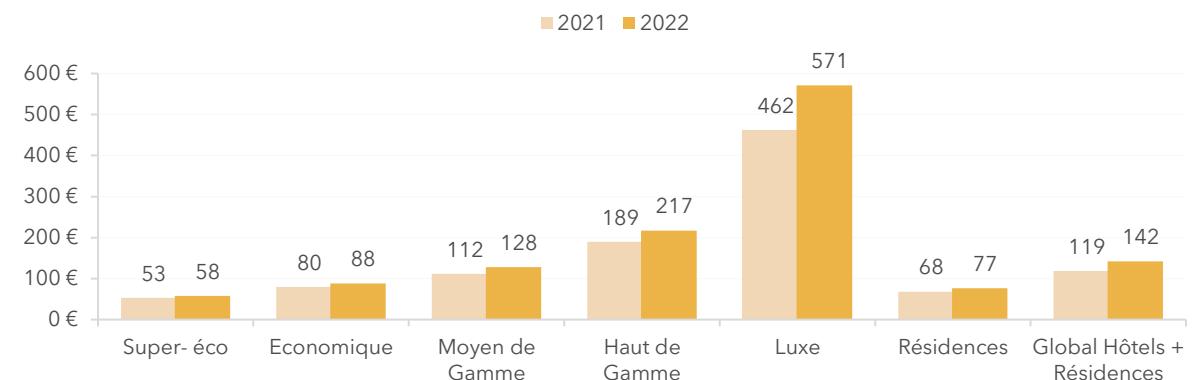
## La région par segment

SEPTEMBRE 2022

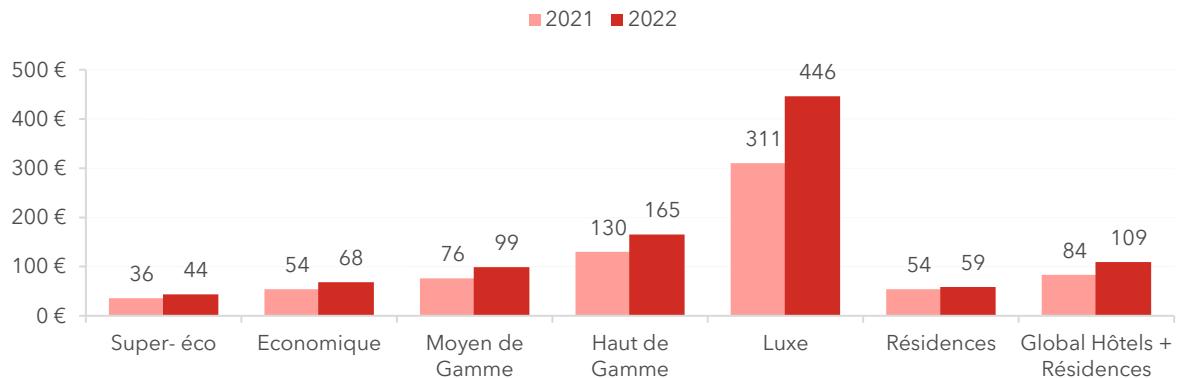
### TAUX D'OCCUPATION



### PRIX MOYEN (HT)



### REVPAR (HT)



## La région par segment

SEPTEMBRE 2022

	Résultats MENSUELS d'activité hôtelière						Résultats CUMULES d'activité hôtelière					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1
Super-économique	76,1%	7,7	57,9	9,8%	44,0	22,2%	66,8%	14,7	58,2	9,9%	38,9	40,8%
Economique	77,8%	9,4	87,8	10,3%	68,3	25,5%	66,0%	20,0	86,2	8,3%	56,9	55,4%
Moyen de Gamme	77,5%	9,2	128,1	14,5%	99,3	30,0%	67,1%	21,9	124,1	11,2%	83,2	65,2%
Haut de Gamme	76,0%	7,1	217,3	14,8%	165,2	26,7%	64,1%	25,1	210,2	9,7%	134,7	80,4%
Luxe	78,1%	10,9	571,0	23,5%	446,2	43,7%	69,4%	37,0	654,2	8,1%	453,9	131,9%
Résidences urbaines	77,0%	-2,2	76,5	12,4%	58,9	9,4%	69,2%	10,5	87,1	9,1%	60,2	28,7%
Total région PACA	77,0%	6,6	141,7	19,1%	109,1	30,3%	66,9%	19,6	141,5	20,6%	94,7	70,5%
Total France	75,9%	12,8	122,6	26,1%	93,0	51,7%	64,5%	24,3	106,9	30,1%	69,0	108,7%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## La région par département et agglomérations / communautés de communes

SEPTEMBRE 2022

## LES DÉPARTEMENTS

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1
Bouches-du-Rhône ( 13 )	77,7%	3,2	95,0	8,3%	73,8	13,0%	68,9%	15,9	92,1	10,9%	63,5	44,0%
Var ( 83 )	71,4%	-1,1	99,0	4,0%	70,7	2,5%	63,7%	10,0	96,7	1,7%	61,7	20,8%
Vaucluse ( 84 )	74,5%	8,5	84,3	7,0%	62,8	20,8%	62,8%	16,6	85,7	5,7%	53,9	43,7%
Alpes-Maritimes ( 06 )	79,4%	13,5	197,3	19,7%	156,6	44,2%	67,0%	27,7	201,0	21,5%	134,6	107,2%

## LES AGGLOMERATIONS / COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1
Marseille Provence Métropole	80,7%	3,2	101,8	4,7%	82,2	9,0%	71,4%	17,2	97,5	10,3%	69,6	45,3%
Communauté du Pays d'Aix	76,5%	6,8	93,4	15,9%	71,4	27,1%	67,4%	16,0	89,8	14,6%	60,6	50,2%
Fréjus / Saint-Raphaël	68,0%	-1,1	92,1	12,8%	62,6	11,0%	58,0%	7,4	91,6	9,9%	53,1	26,1%
Toulon Provence Méditerranée	73,4%	-2,6	87,2	7,3%	64,0	3,6%	65,4%	7,7	88,0	5,9%	57,6	20,0%
Avignon	74,5%	11,4	84,7	8,1%	63,1	27,7%	62,9%	19,7	85,9	9,3%	54,1	59,0%
Haut-Vaucluse	77,4%	9,4	64,0	6,5%	49,6	21,2%	62,1%	15,1	67,3	3,7%	41,8	37,0%

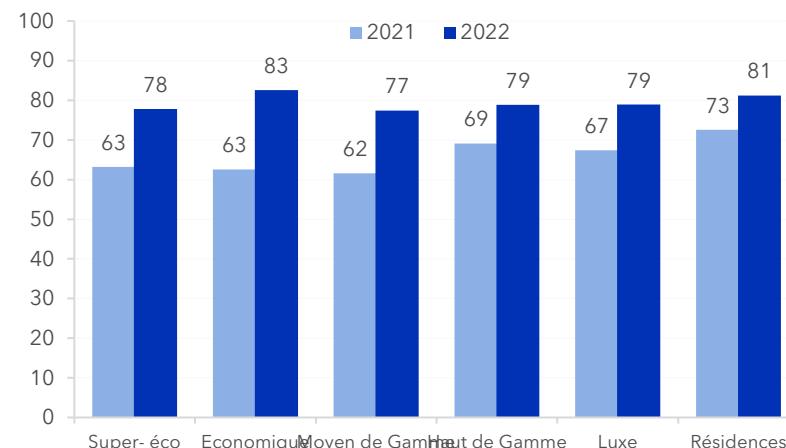
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## SEPTEMBRE 2022

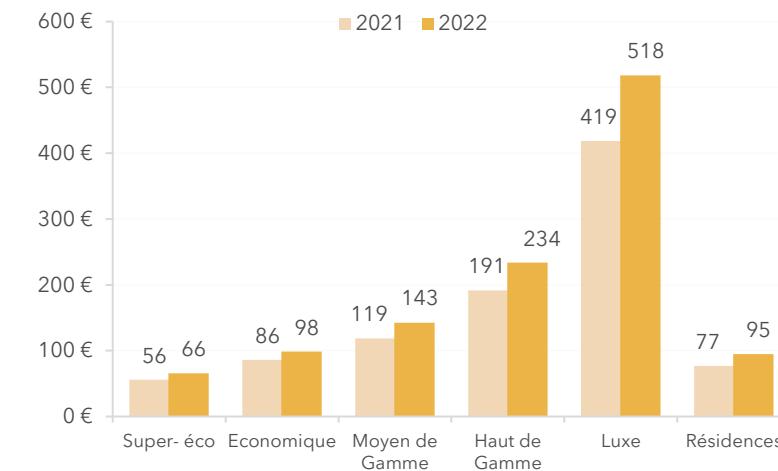
- Les hôtels et résidences de la **Côte d'Azur** enregistrent **79,4% d'occupation** en septembre 2022, un taux légèrement supérieur à celui de la région (+2,4 points). La fréquentation du département reste inférieure à septembre 2019 : 85%, soit -5,6 points, mais en croissance de 13,5 points par rapport à septembre 2021.
- Les marchés économiques et des résidences de tourisme obtiennent les taux d'occupation les plus élevés : respectivement 82,6% et 81,2%.
- Le pôle hôtelier de Menton**, qui inclut Roquebrune, Cap d'Ail et Beausoleil, se distingue à nouveau en enregistrant le taux d'occupation le plus élevé : 89,8%. La ville de Nice obtient également un très bon résultat : 84,7%.
- Le département enregistre **un prix moyen de 197,3€** en septembre 2022, tous créneaux confondus (hôtellerie et résidences), soit un gain de 27,2€ par rapport à septembre 2019 (+16%). Il progresse sur l'ensemble des catégories hôtelières par rapport à septembre 2019, mais de manière encore plus marquée sur le luxe (+27,9%). Les autres catégories atteignent des évolutions proches ou supérieures à 10%, notamment le haut de gamme (+15,7%), ce qui permet d'atteindre des niveaux de RevPAR nettement supérieurs aux performances préCovid.
- Le **RevPAR s'élève à 156,6€** sur la Côte d'Azur, une hausse beaucoup plus modérée comparée à l'été 2022, de +12€ (+8,3%) par rapport à septembre 2019, tous segments confondus (hôtels et résidences), soit en moyenne mensuelle 360€ de RevPAR supplémentaire versus septembre 2019.

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DES ALPES-MARITIMES

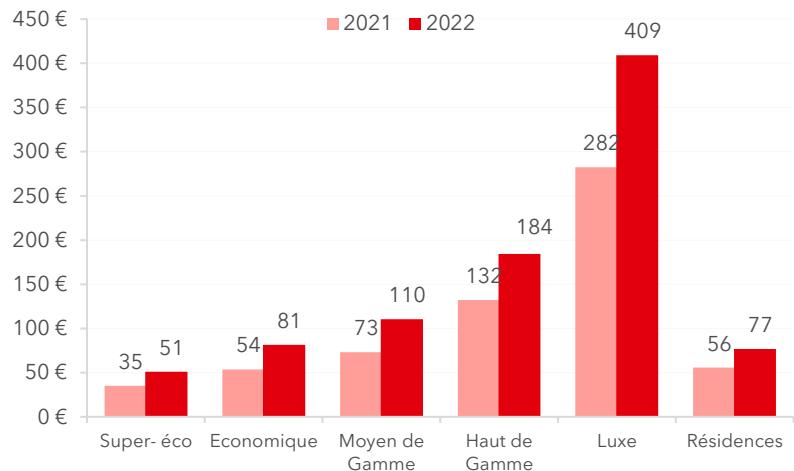
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des pôles urbains des Alpes-Maritimes

SEPTEMBRE 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre 22	Var. N-1
Cannes Ville	72,8%	12,3	343,6	22,1%	250,0	47,1%	64,2%	30,6	396,5	23,0%	254,4	135,3%
Nice Ville	84,7%	16,8	174,3	26,8%	147,6	58,2%	69,6%	30,3	161,5	29,9%	112,5	130,2%
Villeneuve Valbonne	69,7%	14,8	87,2	18,5%	60,7	50,5%	57,5%	11,8	91,0	20,6%	52,3	51,7%
Antibes	74,7%	9,2	139,9	14,9%	104,6	31,0%	65,3%	26,1	143,5	10,3%	93,6	83,9%
CASA Antibes ( dont Vallauris )	70,9%	9,9	138,6	15,1%	98,2	33,8%	60,7%	21,3	140,1	15,8%	85,1	78,5%
Mandelieu	72,1%	6,4	158,2	11,3%	114,0	22,2%	58,9%	22,0	171,7	0,4%	101,1	60,3%
Nice Métropole	79,6%	9,4	220,8	18,9%	175,8	34,7%	66,2%	21,6	207,8	11,0%	137,6	64,8%
Menton	89,8%	3,1	173,4	11,1%	155,7	15,1%	83,9%	28,0	162,8	10,1%	136,6	65,3%
Monaco	71,1%	3,9	550,5	15,7%	391,6	22,5%	59,4%	20,6	559,2	15,1%	332,0	76,3%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

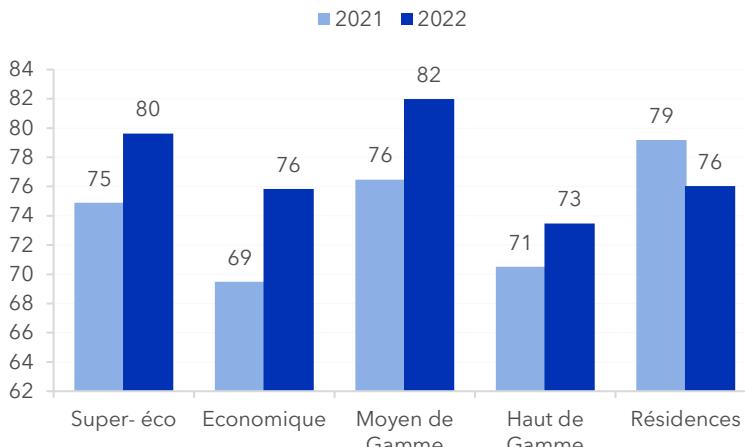
\* panel répondants sur Monaco non représentatif de l'offre hôtelière totale

## SEPTEMBRE 2022

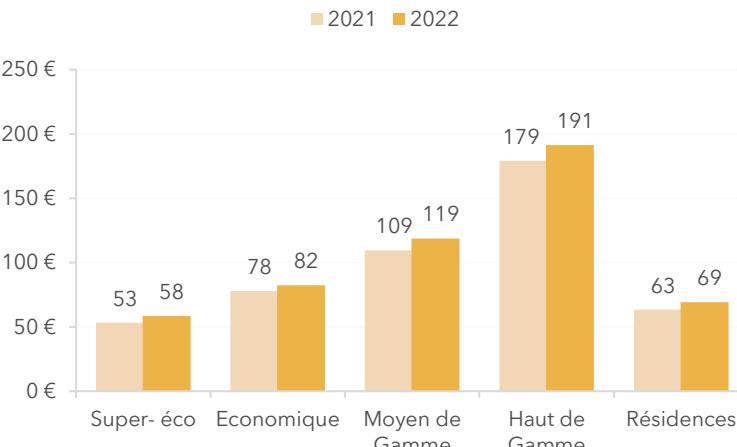
- Les hôtels et résidences des **Bouches-du-Rhône** enregistrent un taux d'occupation de 77,7%, une performance supérieure à septembre 2021 et 2019. En effet, l'indicateur présente une légère hausse de 0,7 point par rapport à septembre 2019, mais d'autant plus forte par rapport à septembre 2021 : +3,2 points.
- Le segment milieu de gamme arrive en tête avec 82% d'occupation, suivi par le marché super-économique avec 79,6%. Les segments économique et haut de gamme enregistrent respectivement 75,8% et 73,5% d'occupation, tandis que le marché des résidences atteint 76%.
- Malgré de bonnes performances, le département obtient des taux d'occupation inférieurs à septembre 2019 sur les segments haut de gamme et résidences (respectivement -7 et -3 points). **Marseille Ville** et **Marseille Provence Métropole** enregistrent des taux d'occupation en phase avec septembre 2019 : respectivement 81,9% et 80,7%. Le **Pays d'Aix** enregistre 76,5% d'occupation (+2 points par rapport à septembre 2019).
- A l'échelle départementale, le **prix moyen atteint 95€**, représentant une hausse de 17,1% par rapport à septembre 2019, soit un gain de 14€. Grâce à cette nette croissance du prix moyen, le **RevPAR** croît également par rapport à septembre 2019 : **73,8€** contre 62,4€, soit +11,4€ (+18,2%), **un gain de plus de 340€ en revenu par chambre sur le mois**.

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

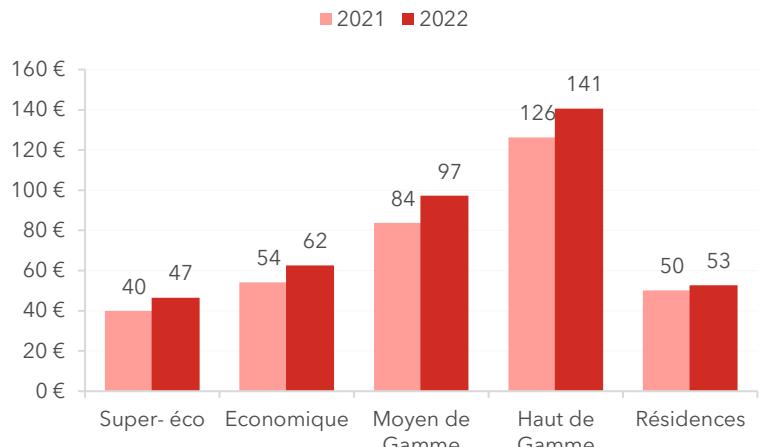
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des agglomérations de Marseille et du Pays d'Aix

SEPTEMBRE 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIERE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIERE					
	MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE						MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1
Super-éco / Eco	83,2%	5,4	72,6	5,6%	60,4	12,9%	72,9%	18,4	69,9	8,2%	51,0	44,9%
Moyen de Gamme	82,9%	2,9	122,1	5,7%	101,2	9,4%	72,7%	23,0	114,7	8,3%	83,3	58,3%
Haut de Gamme	73,4%	3,9	194,6	5,6%	142,8	11,6%	63,2%	18,8	183,8	4,4%	116,2	48,6%
Résidences urbaines	81,0%	-1,3	66,9	6,0%	54,2	4,4%	74,8%	8,8	67,5	14,2%	50,5	29,5%
TOTAL	80,7%	3,2	101,8	4,7%	82,2	9,0%	71,4%	17,2	97,5	10,3%	69,6	45,3%
TOTAL HOTELLERIE	80,6%	4,5	113,1	4,5%	91,2	10,7%	70,3%	19,6	107,6	7,8%	75,7	49,6%

	COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX						COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1
Super-éco / Eco	74,8%	10,0	61,8	5,5%	46,2	21,9%	62,8%	16,2	61,9	6,8%	38,9	43,8%
Moyen de Gamme	81,1%	10,2	120,7	16,1%	97,9	32,7%	69,8%	19,3	115,9	11,3%	80,8	53,9%
TOTAL	76,5%	6,8	93,4	15,9%	71,4	27,1%	67,4%	16,0	89,8	14,6%	60,6	50,2%
TOTAL HOTELLERIE	78,4%	10,2	97,5	13,9%	76,5	31,0%	66,4%	18,4	94,7	12,2%	62,9	55,1%

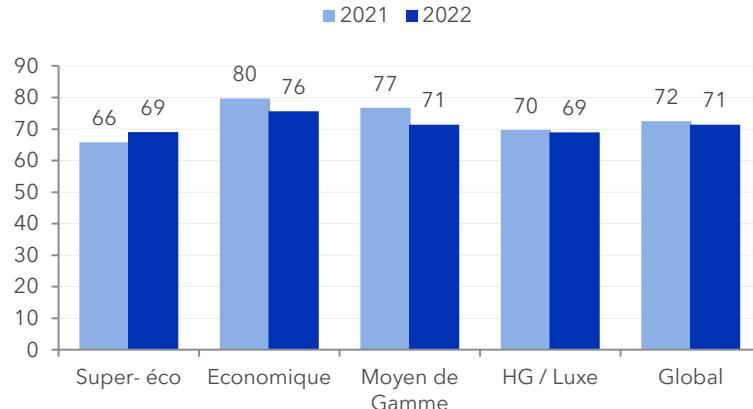
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## SEPTEMBRE 2022

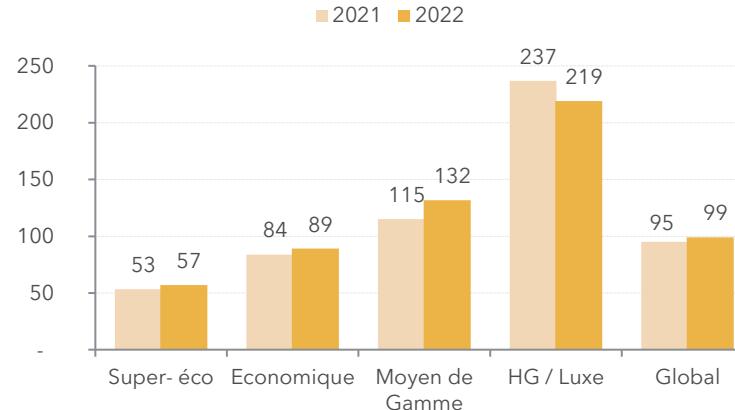
- En septembre 2022, le marché hôtelier du département du **Var** enregistre un **taux d'occupation de 71,4%, soit une performance légèrement supérieure** à septembre 2019 (+1,1 point), également comparable à septembre 2021 (-1,1 point).
- Tous les segments témoignent de taux d'occupation proches ou supérieurs à 70%, notamment l'économique avec 75,6%, profitant d'une hausse de 2,2 points par rapport à septembre 2019. Les marchés milieu de gamme et super-économique enregistrent respectivement 71,6% et 69,1% d'occupation.
- L'agglomération de **Toulon Provence Méditerranée** atteint 73,4% d'occupation, une performance supérieure en comparaison à septembre 2019 (+2,4 points), tandis que le marché hôtelier de **Toulon Ville** enregistre 72,9%, en baisse de 6,3 points par rapport à septembre 2019.
- A l'échelle du Var, **le prix moyen atteint 99€**, progressant de 9,4€ (+10,5%) par rapport à septembre 2019.
- Le RevPAR s'élève à 70,7€**, soit une évolution de 7,6€ (+12,1%) par rapport à septembre 2019, soit un **gain global d'environ 230€ de revenu par chambre sur le mois**.
- Le segment super-économique observe la plus haute croissance de RevPAR par rapport à septembre 2019 (+22,3%), tandis que le segment haut de gamme/luxe est l'unique créneau qui enregistre une baisse de RevPAR, de -16,7%, dû à une baisse d'occupation de -7,6 points et de -7,5% de prix moyen.

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAR

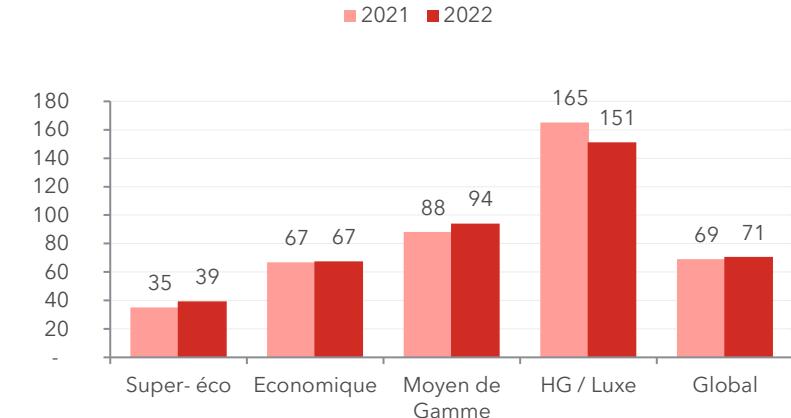
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des agglomérations de Toulon Provence Méditerranée

SEPTEMBRE 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1	Cumul à septembre	Var. N-1
Super-économique	73,1%	3,8	55,7	5,3%	40,7	11,0%	63,7%	3,2	58,3	7,3%	37,1	12,9%
Economique	76,5%	-4,0	89,2	5,2%	68,2	0,0%	69,5%	16,5	89,4	3,6%	62,1	35,8%
Moyen de Gamme	69,3%	-9,0	120,3	12,0%	83,3	-0,8%	61,4%	-0,1	124,5	10,4%	76,5	10,1%
TOULON PROVENCE MEDITERRANÉE	73,4%	-2,6	87,2	7,3%	64,0	3,6%	65,4%	7,7	88,0	5,9%	57,6	20,0%

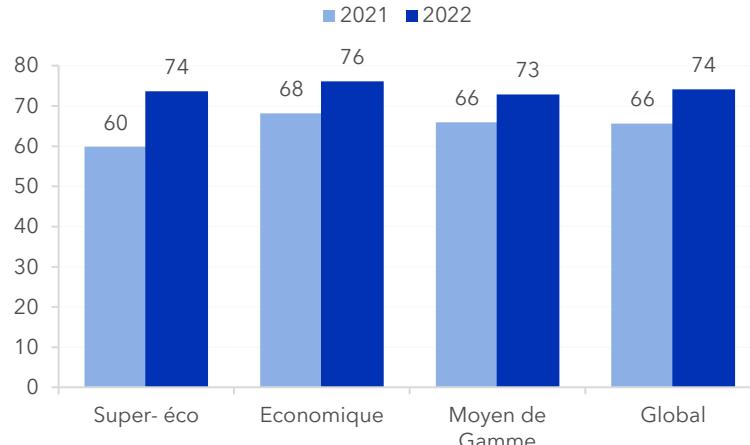
Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

## SEPTEMBRE 2022

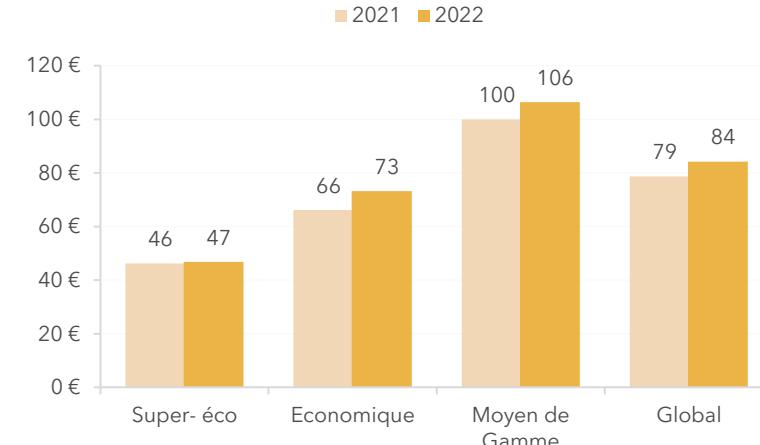
- En septembre 2022, l'hôtellerie dans le département du **Vaucluse** atteint un niveau comparable à septembre 2019 : **74,5% d'occupation** contre 73,8%. Les segments hôteliers enregistrent des indicateurs similaires, avec en tête 76,4% pour le créneau économique.
- La destination d'**Avignon** enregistre un taux d'occupation identique au département, avec 74,5%, mais toutefois en baisse de -4,7 points par rapport à septembre 2019, tandis que le Luberon et le Haut-Vaucluse atteignent des niveaux d'occupation supérieurs à ceux du département : respectivement 77,1% et 77,4%.
- A l'échelle du Vaucluse, **le prix moyen atteint 84,3€**, soit une progression de 10,2€ (+13,8%) par rapport à septembre 2019. Cette augmentation est encore plus significative que celle enregistrée par rapport à septembre 2021 (+7%).
- Le RevPAR atteint ainsi 62,8€**, en croissance de 8,1€ (+14,7%) par rapport à septembre 2019, soit environ **240€ de revenu par chambre supplémentaire sur le mois**.

## LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAUCLUSE

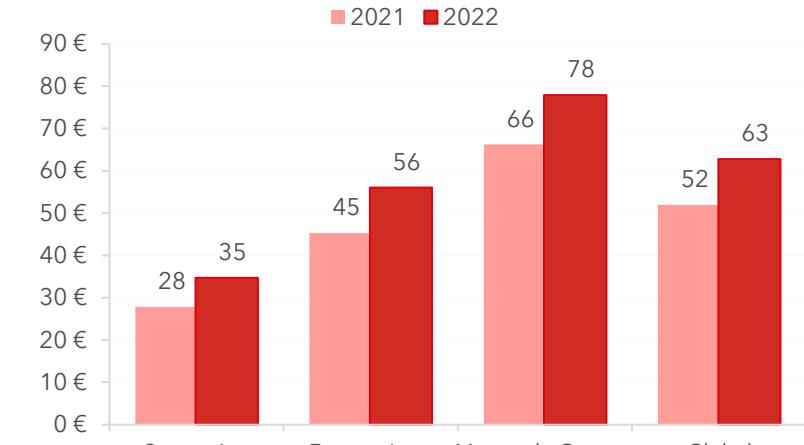
Taux d'occupation



Prix Moyen (HT)



RevPAR (HT)



## Les performances des agglomérations d'Avignon

SEPTEMBRE 2022

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	Cumul à septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1	septembre 22	Var. N-1
Super-économique	71,2%	14,7	45,5	2,9%	32,4	29,7%	63,8%	13,0	48,8	7,7%	31,2	35,3%
Economique	74,0%	12,2	81,1	9,5%	60,0	31,1%	62,0%	18,1	84,6	6,0%	52,4	49,5%
Moyen de Gamme	75,7%	8,5	99,5	7,5%	75,4	21,1%	65,7%	24,3	99,9	2,3%	65,6	62,4%
Haut de Gamme	78,7%	7,1	124,4	9,1%	97,9	19,9%	62,9%	27,4	132,7	-0,5%	79,3	84,0%
AVIGNON	74,5%	11,4	84,7	8,1%	63,1	27,7%	62,9%	19,7	85,9	9,3%	54,1	59,0%

Les données comparatives de 2019 sont à retrouver sur le fichier Excel

# MÉTHODOLOGIE

## DÉFINITION DE L'OFFRE HÔTELIÈRE CLASSÉE « URBAINE »

L'offre hôtelière classée est définie sur la base des établissements hôteliers classés en Nouvelles Normes (hôtels et résidences). Cependant, même si depuis le 23 juillet 2020 seul le classement d'un établissement en Nouvelles Normes est valable, nous avons choisi de continuer à suivre et à intégrer les résultats de tout établissement hôtelier anciennement classé et non encore reclasseé en Nouvelles Normes. C'est pourquoi, dans un souci de clarté et de cohérence d'analyse au niveau national, la catégorie d'hôtels prise en compte est établie en fonction de l'ancien, ou du nouveau classement, correspondant effectivement à un certain type de produit.

## DÉFINITION DES SEGMENTS ANALYSÉS

Dans toutes ces analyses, MKG\_destination distingue les hôtels par positionnement produit et prix, et préconise de privilégier ce regroupement afin de pouvoir comparer les destinations entre elles. Ce positionnement est déterminé essentiellement par son niveau de prix pratiqué, en tenant également compte de son offre produit et de son classement officiel (selon le classement Nouvelles Normes Atout France), le produit et le niveau de prix pratiqué

### Table de concordance avec le classement Atout France :

Super-économique	1* et 2* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Economique	2* et 3* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Milieu de gamme	3* et 4* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Haut de gamme	4* et 5* : Nouvelles Normes
Luxe	5* : Nouvelles Normes

## GLOSSAIRE

- Taux d'occupation :** Rapport entre le nombre de chambres vendues (ou appartements) et le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- Prix moyen :** Chiffre d'affaires hébergement divisé par le nombre de chambres vendues (ou appartements). Exprimé en Hors Taxe (HT)
- RevPAR :** Taux d'occupation multiplié par le prix moyen ou CA hébergement divisé par le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- Chambres vendues :** Ensemble des chambres louées par l'hôtel, y compris les gratuités.
- Appartements vendus :** Ensemble des appartements loués par la résidence.
- Chiffre d'affaires :** Seul le chiffre d'affaires hébergement est utilisé dans les traitements. Le chiffre d'affaires restauration n'est pas pris en compte.
- Evolution (pts ou %) :** Housse ou baisse comparée à la même période de l'année précédente.

# CONTACT

CRT PROVENCE  
ALPES CÔTE D'AZUR  
**Saoussen BOUSSAHEL**  
04 91 56 47 34  
s.boussahel@crt-sud.com

CRT CÔTE D'AZUR FRANCE  
**Patrick VECE**  
04 93 37 78 85  
p.vece@cotedazurfrance.fr

ADT PROVENCE TOURISME  
**Anne PERON**  
04 91 13 84 31  
aperon@visitprovence.com

MKG\_DESTINATION  
pour participer à l'enquête mensuelle  
**Guillaume Richoux**  
01 56 56 87 96  
g.richoux@mkg-consulting.com

